

SECTEUR ACCÈS A L'EMPLOI

DIRECTION

1, rue Pierre Méllarède

Tél : 04 92 29 20 20

Fax : 04 92 07 04 80

cap.entreprise@fondationdenice.org

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 AUTO-ECOLE SOCIALE

Directeur : Damien Francheteau

Avril 2019

LA FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

En 2018, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 9 352 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le secteur accompagnement social et médico-social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complétés par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte d'octobre à juin et le Service Migrants qui accompagne la demande d'asile et l'insertion socio-professionnelle des réfugiés principalement dans le moyen et haut pays. 260 logements dont 48 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 91 salariés.
- **Le secteur accès à l'emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les seniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientat ion définissant un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, en reconversion. Une plateforme emploi qui soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS, l'auto-école sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooter ou vélo électrique pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 100 salariés.
- **Le secteur enfance famille**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois Maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un Pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare, accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, des appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans. Un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican : Service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions

de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt complètent ces interventions. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés et s'est étoffé en 2018 d'une Plateforme de Services Jeunes qui offre un accompagnement sur mesure, visant l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans en errance. Ce secteur compte 107 salariés.

Le siège social apporte un soutien technique aux directions opérationnelles et veille au respect des réglementations à partir de diverses fonctions supports (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué d'une vingtaine de salariés.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, eco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
- Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie
- Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

Les perspectives 2019 :

Depuis 2015, la Fondation a augmenté sa masse salariale de 7 % (300 salariés à fin 2018) et géré 20 % de logements supplémentaires (290 logements fin 2018), dédiés à des personnes en situation de vulnérabilité. Face aux besoins croissants d'hébergement, de logement et d'accompagnement des publics migrants, des jeunes NEET (Not in Employment Education or Training...), de familles et personnes isolées en situation de pauvreté, nous prévoyons dans les deux ans à venir une progression de 7 % de nos effectifs et de 35 % de logements supplémentaires.

2019 sera donc consacrée à une réflexion de fond sur l'organisation du travail avec la part grandissante de notre direction de l'immobilier.

L'innovation managériale dans laquelle nous sommes activement engagés se poursuivra, à partir d'un fonctionnement plus horizontal.

Nous devons mieux qualifier les apports des coordonnateurs-trices en complément des chefs-ffes de service ainsi que ceux des médiateurs-trices pairs (Halte de nuit, Caarud, Un Chez Soi d'Abord...), de nouveaux salariés qui enrichissent nos pratiques professionnelles par leur savoir lié à leur expérience de la rue, de la maladie.

Nous négocierons avec nos institutions représentatives du personnel un accord sur la qualité de vie au travail-égalité professionnelle pour identifier en quoi la Fondation se distingue par sa « marque employeur » sur ces sujets et lutte contre les représentations afin de favoriser plus de mixité dans les métiers du social.

Nous continuerons à centrer nos actions sur les publics dits « invisibles », les « hors radars » par leur marginalité extrême, leur grande exclusion et à porter une grande ambition pour ces publics parfois découragés par la complexité administrative pour accéder à leurs droits. Pour cela nous accentuerons l'aller-vers à partir de notre CHRS, de notre plateforme de services jeunes, en créant une équipe mobile emploi ainsi qu'un groupement de coopération, support des ACT, Un Chez Soi d'Abord avec nos partenaires Isatis et l'hôpital psychiatrique Sainte Marie.

Des regroupements, des mutualisations de ressources, ayant notamment pour but d'accroître les interventions « hors les murs » seront également engagées : plateforme de services en addictologie entre notre CAARUD et notre CSAPA, refonte de nos ACT avec des places dites « à domicile ».

Enfin 2019 est une année où nous ambitionnons de communiquer davantage sur nos réalisations, investir les réseaux sociaux pour attirer de nouveaux profils, diversifier nos coopérations, valoriser nos actions et ainsi collecter plus de fonds privés.

PRESENTATION DE LA MISSION DE L'AUTO-ECOLE SOCIALE

L'auto-école sociale permet à des personnes en situation sociale et situation financière difficiles de passer le permis de conduire B. La pédagogie et la durée de la formation sont adaptées aux besoins individuels.

L'obtention de ce diplôme favorise l'intégration professionnelle et développe la compétitivité des personnes sur le marché de l'emploi.

En 2018, l'auto-école sociale a obtenu le « label des formations au sein des écoles de conduite ».

L'auto-école sociale propose un site sur Nice :

90, avenue de l'arbre inférieur 06000 NICE

Tél : 06 27 11 17 76 M. MAGNIER Julien

Tél : 06 86 11 87 94 M. LONDIOS Grégory

PRESENTATION DES DIFFERENTS PARTENAIRES

CHRS (Centre d'hébergement et d'insertion sociale)

L'auto-école sociale accueille des personnes logées et accompagnées par le CHRS de la Fondation de Nice. Ces personnes se voient proposer un accompagnement personnalisé et individualisé à la formation au permis B.

Centre d'Accueil Educatif (garçons et filles) de la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes

Les jeunes hébergés en foyer à partir de 17,5 ans peuvent débiter l'apprentissage de la conduite.

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Le PLIE consolide son partenariat et augmente de 2 places soit 28 places.

SPIP (Service de Probation et d'Insertion Professionnelle) fermé – Maison d'arrêt

Les moniteurs donnent des cours de code pour un groupe fermé de 10 à 12 personnes. A l'issue l'examen est passé en maison d'arrêt par un inspecteur.

SPIP ouvert - FIPD

Aucun financement en 2018

Pôle emploi

La convention est renouvelée et le nombre de places augmenté à 25.

Département

Mise à disposition de 3 scooters et 2 vélos électriques pour les bénéficiaires du RSA qui reprennent une activité

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

L'apprentissage de la conduite fait l'objet d'une évaluation préalable au cas par cas, définissant un nombre d'heures correspondant à chaque situation et tenant compte des capacités et du rythme propres à chacun. L'utilisation d'un logiciel d'évaluation *easyevaluation* permet de générer un devis et un parcours personnalisé.

Bien que l'accès à la lecture s'avère indispensable, nous pratiquons des cours de soutien individuels permettant de dépasser les difficultés d'ordre linguistique, ainsi que des cours de code en présence du moniteur qui effectue un débriefing des questions en collectif, avec nécessité pour chaque personne de s'exprimer tour à tour. Cette approche permet de trouver un levier puissant pour certains afin de dépasser leurs difficultés à l'écrit, le permis constituant parfois le seul diplôme encore accessible.

Par ailleurs, la dimension éducative de l'accompagnement s'inscrit dans la pratique effective des règles de bienséance exigées (respect des horaires, assiduité, écoute et collaboration vis-à-vis de ses pairs, participation financière garante de l'engagement pris dans la durée...) et se trouve être matérialisée par la signature d'un contrat d'engagement.

Le déroulement de l'action comprend plusieurs phases permettant de combiner le cursus d'apprentissage classique et réglementé au permis de conduire B (Référentiel National pour l'Education à une Mobilité Citoyenne), avec un accompagnement personnalisé en lien avec les parcours d'insertion de chaque participant.

Phase 1 : commission d'admission (prescripteurs et moniteurs) afin d'étudier l'accès des candidats à la formation. Tests capacitaires et d'acuité visuelle avec entretien d'accueil menés par le moniteur préalablement.

Le planning hebdomadaire de l'auto-école est organisé pour l'accompagnement personnalisé au code et à la conduite. Un soutien individuel est pratiqué selon les situations (2 heures hebdomadaires). Les cours collectifs sont systématiquement assurés en face à face avec un moniteur.

Un accès internet pour étude du code par l'élève à distance est fourni par le moniteur (avec correction en ligne) à la demande.

Phase 2 : commission de suivi tous les deux mois (prescripteurs et moniteurs) afin d'identifier les freins éventuels apparus en cours de formation, à partir d'analyses de la progression, de l'implication, de l'assiduité, de la capacité technique d'apprentissage de chacun, ainsi que de la prise en compte de la responsabilité individuelle et collective.

Cette commission valide également les admissions à mener au fur et à mesure de l'action (si un élève sort du dispositif suite à une absence prolongée sans justification, il est remplacé par un autre candidat).

La conduite donne lieu à des rendez-vous individuels, et le moniteur peut venir chercher l'élève sur place le cas échéant.

Le nombre d'heures moyen pour l'apprentissage de la conduite est de 50.

Phase 3 : modules spécifiques en vue de répondre à une problématique récurrente pour certains publics :

- Conduite sous emprise (ateliers collectifs, lunettes de simulation)
- Conduite à vitesse excessive (ateliers collectifs, visite du Centre Hélió Marin)

Phase 4 : en cas d'échecs récurrents liés à une rupture ou à des difficultés d'apprentissage ne laissant pas entrevoir d'évolution possible malgré un travail soutenu et de la motivation, des réorientations avec relais possibles vers d'autres structures peuvent être organisées en lien avec le prescripteur afin de préserver une dynamique d'insertion (par exemple Mobilis pour optimiser l'utilisation des transports en commun...).

Phase 5 : préparation à l'examen (module de mise en situation conçu par nos moniteurs, en vue de palier aux méfaits du stress pour des personnes peu habituées à ce type de situation).

Cours de soutien pendant l'apprentissage du code pour améliorer la compréhension des élèves et les rassurer : groupe constitué de 4 élèves maximum.

Deux actions pédagogiques de soutien à la conduite : soutien compétence 1 « *les bases du maniement du véhicule* » et soutien compétence 2 « *appréhender la route* ».

D'autres modalités pédagogiques peuvent également être envisagées selon les besoins définis au cas par cas, type conduite accompagnée, boîte à vitesse automatique, avec aide à la mise en œuvre et suivi.

LES EFFECTIFS 2018 PAR PARTENAIRES ET LES RESULTATS OBTENUS

LES BENEFICIAIRES DU CHRS DE LA FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT PIERRE ACTES

14 personnes ont été suivies en 2018

- 4 ont obtenu le code
 - 2 élèves ont obtenu le permis B
 - 2 autres sont toujours en cours de conduite
- 2 personnes sont en apprentissage du code
- 8 sont sorties du dispositif
 - 6 pour des absences injustifiées
 - 2 personnes ont dépassé le délai des 8 mois pour le code.

Caractéristiques de la population

50% sont des hommes et 50 % femmes

La durée moyenne de l'accompagnement pour les personnes sorties est de 8 mois

La durée de l'accompagnement pour obtenir le permis B est de 13,5 mois.

64% des élèves ont moins de 29 ans.

LES PERSONNES ORIENTEES PAR LES CENTRES DACCUEIL EDUCATIF GARCONS ET FILLES

3 jeunes hommes de moins de 20 ans ont été suivis en 2018 et 4 jeunes femmes

2 élèves ont obtenu le code et **2 ont obtenu le permis B**, 1 est en cours de conduite

1 personne a abandonné, 2 sont sorties pour absences injustifiées, 1 a été réorientée en auto-école privé

La durée moyenne d'obtention du permis est de 10 mois

LES PARTICIPANTS DU PLIE NICE COTE D'AZUR

Sur l'année 2018, **53 personnes** ont été suivies par les moniteurs.

Cette file active se décline de la façon suivante : **28** nouvelles entrées en 2018 et **25 reports** de l'année 2017.

27 personnes sont toujours en apprentissage

- 11 ont obtenu le code et sont en apprentissage de la conduite
- 16 sont en apprentissage du code

26 personnes sont sorties du dispositif

- 10 ont obtenu leur code
 - 5 ont ensuite obtenu leur permis B
 - 4 n'avaient pas le niveau pour passer l'examen de conduite
 - 1 personne a échoué à l'examen de conduite
- 14 sont sorties du dispositif pour absences injustifiées
- 2 personnes n'ont pas réussi l'examen du code

Caractéristiques de la population :

77% de la population est féminine

76% est âgée de 30 à 50 ans

La durée moyenne de l'accompagnement est de 11 mois, pour passer le permis

l'accompagnement est de 16 mois.

LES PERSONNES ORIENTEES PAR LE SPIP

Les moniteurs ont poursuivi l'accompagnement de 4 hommes

Un seul a obtenu le permis B en 15 mois

LES PERSONNES ORIENTEES PAR LE POLE EMPLOI

43 personnes ont été accompagnées en 2018. La liste se décline de la façon suivante, 10 personnes de 2017 continuent en 2018 et 33 nouvelles personnes ont été accueillies en 2018

24 sont toujours en cours d'apprentissage à fin d'année

- 10 sont en cours de conduite, après l'obtention du code
- 14 sont en cours de code

19 sont sortis pour les raisons suivantes :

- **5 permis B**
- 5 personnes sorties car trop d'absences injustifiées, 6 sorties car les délais de 8 mois pour passer le code a été dépassé
- 1 personne a dû arrêter en cours de conduite car elle n'arrivait pas à passer les étapes de la conduite
- 1 arrêt pour raison de santé
- 1 arrêt pour déménagement

Caractéristiques de la population :

53% de femmes et 47% d'hommes

73% des élèves est âgé de moins de 39 ans

L'accompagnement pour la passation du permis à durée 11 mois

L'accompagnement sans passer le permis a duré 6,5 mois

LES ELEVES DE LA MAISON D'ARRET DE NICE

Les cours de code ont eu lieu sur 3 mois d'octobre à décembre 2018.

11 sont entrés en formation, 4 ont passé l'examen du code de la route, 3 n'ont pas fait leur dossier dans les temps, 4 ne se sont pas présentés à l'examen.

2 ont obtenu l'examen du code de la route.

LA MISE A DISPOSITION DE SCOOTERS ET VELOS ELECTRIQUES

12 personnes ont bénéficié de l'aide à la mobilité : 11 pour un scooter, 1 pour un vélo électrique

LES EFFECTIFS 2018 - TOUTE ORIENTATION CONFONDUE ET LES RESULTATS OBTENUS
--

Les moniteurs de l'auto-école sociale ont accompagné sur l'année 2018, **123 élèves** soit 18 élèves de plus qu'en 2017) à la formation du permis de conduire.

55 élèves ont commencé la formation en 2017 et 68 sont de nouveaux élèves de l'année 2018

Caractéristiques de la population

Nombre de stagiaires	Effectif	%
Homme	46	37%
Femme	77	63%
Total	123	100%

Age des stagiaires	Effectif	%
-20 ans	11	9%
20 à 29 ans	30	24%
30 à 39 ans	43	35%
40 à 49 ans	29	24%
50 ans et +	10	8%
Total	123	100%

Le public se caractérise par une **majorité de femme à 63%** et est âgé en majorité entre 30 et 39 ans à hauteur de 35% et à part égale 24% pour la tranche 20-29 et 40-49.

Au 31 décembre 2018, 57 élèves sont en formation et 66 sont sortis du dispositif 57 personnes sont en cours d'apprentissage

- **25 ont obtenu le code**
 - 25 sont en apprentissage de la conduite
- **32 sont en apprentissage du code**

66 personnes sont sorties du dispositif

- **23 ont obtenu le code**
 - **16 ont obtenu le permis**
 - 1 n'a pas obtenu le permis
 - 3 n'ont pas validé les étapes de la conduite
 - 1 abandon
 - 2 sorties par le prescripteur
- **3 élèves n'avaient pas le niveau pour passer l'examen du code**
- **40 élèves ont arrêté en cours**
 - 1 abandon

- 24 sorties pour absences injustifiées
- 10 ont dépassé les 8 mois d'apprentissage
- 1 déménagement
- 2 pb santé
- 2 sorties par le prescripteur (car délai d'accompagnement dépassé)

La durée moyenne de l'accompagnement est de 9 mois

La durée moyenne de l'accompagne pour l'obtention du permis B est de 12, 5 mois

Communication et développement de l'autonomie

Pour être le plus accessible possible et prévenir rapidement les élèves de toute modification (planning, horaire, fermeture...), l'auto-école a mis en place une page face book.

Les moniteurs sont munis de smartphone pour faciliter les échanges par SMS et créer des groupes de contacts.

Les élèves s'inscrivent eux même sur le planning des cours de code

PERSPECTIVES 2019

Modalités partenariales et règlement intérieur

Pour dynamiser les élèves nous avons convenu avec eux et les partenaires de réduire la durée du code à 6 mois et de laisser les 2 mois supplémentaires en cas de difficulté particulière (au cas par cas).

En cas d'échec à la première passation de l'examen de conduite, l'élève devra réussir l'examen blanc (passé par l'auto-école) avant toute nouvelle présentation.

L'élève passera au maximum 3 fois l'examen de la conduite.

Changement d'optique : même si l'auto-école dispose de places d'examens délivrés par la préfecture, elles seront rendues si aucun élève n'est prêt pour l'examen (pas de remplissage à tout prix)

Le paiement des heures supplémentaires est demandé systématiquement et aucune heure supplémentaire ne sera proposée tant que la somme n'est pas réglée

Projets

L'auto-école est labellisée « label des formations au sein des écoles de conduite » nous sommes dans l'attente d'être référencé DATA DOCK

Ce référencement permettra à l'auto-école d'accueillir des élèves finançant leur permis en utilisant leur CPF ou des salariés pouvant mobiliser leur OPCA. Cela nous permettra entre autres, de relancer le partenariat mis en place en 2017 avec ESATITUDE

L'achat d'une 3^e voiture à boîte automatique est toujours en projet.

MOOGRAPHIE DE PARCOURS

Présentation de la personne :

Nadia est une niçoise de 44 ans, elle est veuve et mère de 3 enfants. Employée dans l'hôtellerie durant de nombreuses années, elle est actuellement au chômage et souhaite créer une entreprise de nettoyage. Elle a passé son permis de conduire en 1996, mais par manque de confiance en elle, elle échouera à plusieurs reprises. Elle souhaite un accompagnement plus personnel pour reprendre confiance en elle.

Nadia est réservée durant les cours de code mais très studieuse. En conduite, elle attend du soutien dans son apprentissage et a besoin d'être réconforté sur ses progrès.

Présentation du parcours à l'auto-école :

La candidature de Nadia est envoyée par Pôle Emploi, elle est reçue le 24/02/2018 pour passer les tests de préadmission qu'elle réussit facilement.

Elle commence sa formation le 06/03/2018. Très assidue, elle vient au minimum deux fois par semaine aux cours de code. Elle obtient son code de la route le 01/08/2018 à sa première présentation.

Elle débute ses cours de conduite le 24/08/2018, elle est évaluée à 30 heures de conduite, elle s'ouvre beaucoup plus durant ses leçons et nous parle de sa vie privée, une relation de confiance s'établie alors entre le moniteur et Nadia, elle a beaucoup de capacités et sa personnalité est très attachante, nous travaillons sur l'autonomie et renforçons positivement ses progrès.

Elle échoue malheureusement à son premier passage du permis de conduite, stressée, elle est vexée par quelques remarques de l'inspecteur et perd sa concentration.

Elle doit repasser son examen de conduite aujourd'hui.

Photo et témoignage de la personne sur son vécu de l'action, les manques :

Nadia : « *Un grand bravo pour ceux qui ont créé cette association.*

Elle a permis à des personnes aux petites ressources comme moi de pouvoir passer leur permis.

Julien et Greg sont deux supers encadrants qui mettent tout en œuvre pour que nous réussissions.

Très professionnels dans leurs façons de nous enseigner le code et la conduite et très humains.

Je me sens soutenue face à mes doutes, en plus d'être moniteurs ce sont de fins psychologues qui détectent nos points faibles et nous les font travailler pour nous mener à la réussite.

Je tiens à leur témoigner toute ma reconnaissance face au travail et leur investissement pour nous mener à l'obtention du permis.

Un grand merci à vous deux »